

Les archives d'entreprises suisses révélées grâce au web

Le Groupe de Travail pour les Archives d'entreprises, créé en 1994 par l'Association des Archivistes Suisses, est sur le point de finaliser le premier Répertoire des archives d'entreprises conservées dans des institutions publiques helvétiques. Cet instrument de travail ne sera pas édité mais consultable en ligne, sur le web¹. Baptisé « ArCHeco », il est le fruit de la collaboration de l'ensemble de la communauté archivistique suisse et constitue la première réalisation d'une nouvelle génération de descriptions collectives thématiques.

Un patrimoine en péril

Peu d'archives d'entreprises sont conservées en Suisse. Appartenant au domaine privé, elles échappent en grande partie au contrôle de l'Etat. Le plus souvent, elles sont directement éliminées par les entreprises une fois passé le délai légal de conservation. Pourtant, certaines entreprises, plus sensibles à l'aspect patrimonial ou tout simplement pour répondre à des impératifs administratifs (suivi des affaires, brevets, plans, etc.), conservent une partie de leurs documents dans leurs propres locaux et en confient parfois le traitement à un archiviste professionnel.

Il arrive également qu'elles les versent ou les déposent dans des institutions publiques, contribuant ainsi à la constitution et la préservation d'un patrimoine indispensable pour la mémoire collective. Bien qu'elle relève du droit privé, l'entreprise constitue néanmoins une « institution » dans le paysage économique et social d'un pays, d'une région ou d'une localité, dont il convient de garder la trace.²

L'Association des Archivistes Suisses, fondée en 1922, s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter de ce délicat dossier. Elle y a consacré par exemple une journée d'étude en mars 1993, dans le but de tracer des pistes de réflexion et esquisser un plan d'action.³

Cette journée d'étude a débouché sur la création d'un Groupe de Travail. Composé d'une douzaine de personnes, il comprend des archivistes provenant d'entreprises privées et d'institutions publiques ainsi que des enseignants universitaires.⁴ Il se réunit quatre à six fois par année pour débattre des sujets qui lui sont proposés et faire le point sur l'avancement de ses projets, qui peuvent être réunis dans cinq champs d'action :

1. Promouvoir la sauvegarde des archives d'entreprises ;
2. Informer et sensibiliser le milieu des entreprises aux questions liées aux archives ;

*Je remercie sincèrement M. Frédéric Joye, stagiaire aux Archives de la Ville de Genève, pour sa précieuse collaboration tant dans la collecte des données que dans la relecture de cette contribution.

¹URL : <http://www.ub.unibas.ch/wwwz/vsa/vsa-arc.htm>.

²Sur cette question, lire par exemple la contribution de Jean-Marc BARRELET, « La sauvegarde des archives des entreprises privées », *Revue suisse d'histoire*, vol. 47/3, 1997, pp. 352-358.

³Cette journée a donné lieu à une publication : *Arbido*, vol. 8/3 (1993).

⁴Il est présidé actuellement par Jean-Marc Barrelet (Archives d'Etat de Neuchâtel) et composé de Tanja Aenis (Novartis International A.G.), Bärbel Förster (Archives Fédérales), Johanna Gisler (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv), Patrick Halbeisen (Banque Nationale Suisse), Hanspeter Lussy (Membre de la Commission Bergier), Margrit Müller (Université de Zürich), Daniel Nerlich (Archiv für Zeitgeschichte), Albert Pfiffner (Nestec SA), Béatrice Veyrassat (Université de Genève) et du soussigné (Ville de Genève).

3. Développer les liens entre les entreprises et les archives publiques ;
4. Rendre les fonds conservés accessibles au public ;
5. Susciter la création et le développement de réseaux de personnes intéressées par ce sujet.

Un projet d'envergure⁵

Dès les premières réunions du Groupe de Travail, il est apparu qu'on ne disposait d'aucune vue d'ensemble des fonds d'entreprises conservés tant dans les institutions publiques que dans les entreprises suisses. L'image que les membres du Groupe pouvaient avoir de la situation dans ce domaine était bien floue. En revanche, la demande concernant l'histoire des entreprises ainsi que des mouvements économiques et sociaux, provenant tant des institutions scientifiques que des particuliers, était de toute évidence forte et pressante. La conjugaison de ces deux éléments est à l'origine du projet de répertoire comprenant l'ensemble des fonds d'archives d'entreprises conservées dans les institutions publiques de notre pays⁶.

Dans un premier temps, le Groupe de Travail a défini les catégories de fonds qu'il souhaitait voir prises en compte dans le répertoire. En effet, il convenait de fixer les contours de ce qu'il entendait par « archives d'entreprises », chaque membre ayant une vision quelque peu différente quant aux limites qui pourraient être dessinées. Après avoir écarté les entreprises publiques, les sociétés culturelles, les organisations caritatives et les partis politiques, le Groupe de Travail a dressé une liste qui regroupe :

- les coopératives d'achat, de production et de distribution ;
- les associations faitières de l'économie ;
- les organisations patronales ;
- les associations par secteurs de l'économie ;
- les chambres de commerce ;
- les organisations syndicales ;
- les caisses maladies ;
- les sociétés ou fondations vendant biens et services ;
- les oeuvres d'entraide ;
- les entrepreneurs ou autres acteurs de la sphère économique.

Quant à la forme que devait prendre ce répertoire, le Groupe a très vite choisi de recourir aux possibilités des technologies actuelles plutôt que de publier une version sur support papier, rapidement périmée et difficile à mettre à jour. C'est pourquoi il a opté pour la réalisation d'un site web. Cette solution lui paraissait tout à fait convenir à ses objectifs. Ce choix a bien

⁵Notre collègue de Bâle, Johanna Gisler, présentera le projet dans la prochaine livraison de la revue suisse *Histoire et informatique* sous le titre « Verzeichnis des Wirtschaftsbestände in öffentlichen und privaten Archiven des Schweiz und Liechtensteins ».

⁶Nous savions par expérience qu'il serait plus facile de réunir les informations nécessaires auprès de nos collègues qu'auprès des entreprises elles-mêmes. C'est pourquoi il a également été décidé de se concentrer, dans un premier temps, sur les données relatives aux archives d'entreprises conservées par les institutions publiques. Ceci dit, nous avons également contacté quelques entreprises de façon à lancer le mouvement auprès des privés. Ainsi trouvera-t-on également des données relatives par exemple à certaines grandes entreprises de différents secteurs comme Nestlé, Patek Philippe, Sulzer, ABB, Crédit Suisse, Union de Banques Suisses et Von Moos.

sûr fortement conditionné son approche et son travail au cours des mois qui se sont écoulés entre les discussions préliminaires, la création des masques de saisie et la mise à disposition des informations en ligne.

Déroulement du projet

Après une phase de préparation, le Groupe de Travail a adressé à ses collègues archivistes des institutions publiques deux questionnaires réunis sur une disquette informatique, qu'ils devaient lui retourner une fois ceux-ci complétés. Cette disquette était accompagnée de la marche à suivre, d'une lettre exposant les objectifs et principes du projet et d'exemples – tous trois sur support papier.

Le premier questionnaire intitulé « Profil de l'institution » comprenait des rubriques ayant trait aux caractéristiques générales de l'institution, rubriques somme toute très banales, telles que l'adresse, les jours et heures d'ouverture, une description très générale des fonds d'entreprises conservés ou encore les coordonnées de la personne de contact pour ce projet, par exemple.

Le second questionnaire, intitulé « Fonds d'archives » était constitué de vingt-quatre champs qui se concentraient sur la description de chaque fonds d'archives d'entreprises conservé par l'institution. Ces champs étaient regroupés en différents thèmes : données administratives, identification de l'unité de description, contexte (données relatives à l'histoire de l'entreprise, de l'association ou de la personne), contenu et ordre interne du fonds, conditions d'accès et de consultation, documents apparentés, remarques⁷.

Le Groupe de Travail a décidé d'utiliser au mieux les possibilités d'Internet en recourant à un moteur de recherche. La mise sur pied d'un tel outil de travail a nécessité la création de trois listes de mots-clés. La première correspondait à un simple tri qui détermine si le fonds appartenait à la catégorie des entreprises, des associations ou à celle des fonds privés. La seconde s'attachait au secteur d'activité (par exemple horlogerie, transports, télécommunications, textiles, bois, alimentation, etc.). Enfin, la dernière liste permettait d'affiner la recherche en détaillant des catégories dans les différents secteurs d'activité⁸.

De quelques obstacles rencontrés

Comme toute structure reposant sur le bénévolat, le Groupe de Travail a souffert du manque de ressources financières et humaines. Cependant ces deux lacunes ont été comblées par l'engagement des différents partenaires engagés dans ce projet. Le Groupe de Travail a tenté également d'éviter une trop grande sophistication, souvent source de problèmes.

⁷Sans entrer dans les détails, il convient de relever que la plupart des rubriques que nous avons définies se recoupent avec la norme internationale de description ISAD(G) (General International Standard of Archival Description) promue par le Conseil International des Archives. Cf. référence de la norme en français : Conseil International des Archives (CIA), *Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD(G))*, Ottawa, 1994.

⁸Par exemple, pour la branche alimentation on trouve : viande, produits laitiers, boulangerie, meunerie, pâtes alimentaires, conserves, soupes, sucre, chocolat. Pour les textiles : laine, lin, coton, soie, schappe, rubanerie, paille, filature, tissage, teinture, broderie, tricotage, bonneterie, corderie, impression sur étoffe.

Toutefois, il faut souligner que ce projet a commencé en 1995 et qu'il devrait être achevé cette année encore. Il aura donc fallu cinq ans pour passer de la phase de démarrage à celle de la mise à disposition. Ce laps de temps peut paraître considérable, mais en réalité il est assez faible quand on prend en compte la formule qui a permis à ArCHeco de voir le jour.

Fort heureusement, le Groupe de Travail a pu compter sur les initiatives et la contribution remarquable de ses collègues du Schweizerischen Wirtschaftsarchivs (SWA)⁹, qui se sont engagés sans compter dans cette aventure.

Dans un pays comptant trois langues officielles (italien, allemand et français), la question des langues utilisées est particulièrement sensible. Les questionnaires et les documents qui les accompagnaient ainsi que les pages d'accueil du site web ont été rédigés en allemand et en français. Le Groupe de Travail a également prévu que les recherches sur les mots-clés puissent être faites dans les deux langues. Chaque institution a rédigé ses notices dans sa propre langue et ne les a pas traduites dans l'autre langue. Toutes les notices toutefois ont été relues par les membres du Groupe de Travail afin de les harmoniser et de repérer d'éventuelles erreurs ou lacunes par rapport aux modèles retenus.

Les délais de renvoi des données n'ont pas toujours pu être respectés. Certaines institutions n'avaient pas encore repéré les fonds d'entreprises qu'elles conservaient. D'autres en conservaient un tel nombre qu'il leur était impossible d'établir les fiches dans le laps de temps proposé. Nous étions bien conscients de l'ampleur de la tâche demandée à nos collègues. Toutefois, le Groupe de Travail a considéré qu'il s'agissait d'une opportunité à saisir et que ce repérage pourrait également être utile aux institutions en leur permettant de faire le point sur ce groupe de fonds, voire de créer un instrument de recherche spécifique pour les archives d'entreprises. D'autre part, la solution web est suffisamment souple pour permettre des mises à jour en fonction de l'avancement des travaux que continueront de faire les institutions, bien après le lancement officiel du site.

Une richesse insoupçonnée

La simple consultation du site web montre la grande richesse et diversité des fonds conservés. Mais seule une étude approfondie des résultats permettrait de brosser un portrait aussi complet que possible de cette véritable mosaïque que constitue le patrimoine archivistique des entreprises.

Selon nos observations, faites à la fin du mois de mai, le taux de participation à ce projet a été très satisfaisant puisque 45 institutions nous ont communiqué des données (soit outre les Archives fédérales, 23 archives cantonales, 17 Archives municipales, 4 Archives thématiques)¹⁰.

A ce jour, plus de 1000 fiches de description de fonds ont été réalisées. Ce qui représente une moyenne d'environ 23 fonds par institution.

⁹URL : http://www.ub.unibas.ch/wwz/hs/hs_index.htm

¹⁰Notons au passage que certaines institutions ont bien participé à l'enquête et nous ont répondu mais comme elles ne conservent pas de fonds d'archives d'entreprises, elles sont absentes du site web.

Quelques institutions conservent un très grand nombre de fonds. Nous pensons en particulier à nos collègues du Schweizerisches Wirtschaftsarchiv, qui ont rédigé plus de 400 notices décrivant leurs fonds.

Bien qu'elle n'ait pas pour vocation de conserver uniquement des fonds d'Archives d'entreprises, les archives cantonales détiennent un patrimoine important. Citons les archives cantonales Vaudoises, les Archives d'Etat de Genève, et celles des Archives du canton de Zurich.

Sans oublier les Sozialarchiv (Zurich), qui conservent notamment le fonds Gewerkschaft Chemie Textil Papier (1890-1982), un exemple d'industrie textile suisse aux XIX-XX^e siècle. Il y a aussi des institutions plus modestes qui conservent des fonds intéressants, comme les Archives de la Ville de Baden, centre industriel important, ou les Archives d'Etat du canton de Saint-Gall.

La taille des fonds conservés est très variable : de quelques centimètres à plusieurs dizaines de mètres linéaires (ml). Toutefois, les fonds de plus de cent mètres linéaires ne sont pas légion. On peut signaler le fonds « Gesellschaft zur Förderung der schweizerischen Wirtschaft » (1943-1993, 420 ml), conservé par les Archiv für Zeitgeschichte (ETH, Zurich), celui de la « Banque de Genève - Société de gestion de la Banque de Genève » (1846-1943, 149 ml) conservé aux Archives d'Etat de Genève ou encore le « Fastenopfer der Schweizer Katholiken » (1962-1990, 147 ml) conservé par les Archives du canton de Lucerne.

Si la majeure partie des fonds a un intérêt local, un certain nombre d'entre eux revêtent un intérêt international. Il sera intéressant de voir dans les années qui viennent dans quelle mesure certains des fonds pourraient être utiles à des chercheurs étrangers.

Le futur

Le projet sera bientôt achevé et le public pourra avoir directement accès aux notices mises en ligne. Les recherches des consultants qui s'intéressent aux archives des entreprises suisses seront certainement facilitées par cette réalisation. D'autre part, les remarques et suggestions des internautes qui utiliseront le site web permettront au Groupe de Travail d'améliorer encore cet instrument de travail.

Comme mentionné précédemment, le Groupe de Travail espère continuer d'incorporer des fiches d'institutions qui n'ont pas fini actuellement de décrire leurs fonds. Il aura également à modifier des notices existantes sur la base des corrections que souhaiteraient apporter certains participants à ce projet.

Il devra veiller à faire évoluer le site en fonction des changements technologiques. Il conviendra également de « discipliner » nos collègues afin qu'ils prennent le réflexe d'adresser régulièrement leurs nouvelles notices au Groupe de Travail. La mise à jour régulière des données représentera une charge supplémentaire pour nos collègues bâlois. Ces éléments, qui font la qualité d'un site à long terme, sont des obstacles trop souvent négligés dans l'élaboration de projets liés au web.

Il conviendra également de faire connaître le site en assurant sa promotion non seulement en Suisse mais également à l'étranger par le biais d'annonces, d'articles, voire de conférences.

Nous devons veiller à ne pas nous adresser uniquement à nos collègues archivistes mais viser un public beaucoup plus large et diversifié.

Nous devons également envisager de faire le même travail pour les fonds conservés par les entreprises dans leurs propres locaux. Cette démarche, complexe et délicate, sera peut-être facilitée par la mise à disposition du répertoire ArCHeco. Nous pensons en effet qu'il pourra nous aider dans notre initiative en servant, en quelque sorte, de carte de visite auprès des associations faîtières que nous pourrions contacter et auprès des entreprises, qui nous l'espérons, répondront favorablement à notre sollicitation.

Ce type d'instrument de description, reposant sur la participation volontaire de chaque institution, pourrait rapidement ouvrir la voie à de nouvelles réalisations. D'autres thèmes pourraient être abordés comme, par exemple, les archives religieuses, qui se trouvent dans le même cas de figure que les archives d'entreprises.¹¹ Conservées parfois dans des dépôts d'archives publiques, parfois dans des institutions religieuses, elles ne sont pas toujours faciles à localiser. Le modèle que nous avons créé pourrait tout à fait être repris et adapté aux particularités d'une enquête portant sur ces archives. Toutefois, il convient de laisser peut-être nos collègues souffler un peu avant de se lancer dans une nouvelle collecte d'informations.

Ce projet démontre qu'il est tout à fait possible de créer avec peu de moyens des instruments de travail pluri-institutionnels, originaux et assez complets. Toutefois, une telle réussite n'est possible que grâce à l'engagement, la collaboration et le soutien de toute la communauté professionnelle des archivistes.

Didier Grange
Archiviste de la Ville de Genève
Membre du Groupe de Travail

¹¹Cf par exemple une autre réalisation déjà consultable sur le web : *Répertoire sommaire des fonds manuscrits conservés dans les bibliothèques et archives de Suisse*, <http://www.snl.ch/f/online/index.htm>